

Visites de vigie dans les milieux – changements importants

En contexte d'urgence sanitaire, le CIUSSS de la Capitale-Nationale a dû s'assurer que toutes les directives ministérielles soient respectées dans certains milieux présentant une clientèle vulnérable. Pour ce faire, depuis le mois d'avril 2020, plusieurs ressources ont été visitées par l'Établissement, parfois même par le Ministère, afin de s'assurer de l'application de ces directives. Actuellement l'Établissement vient à peine de terminer les visites de vigie 3 et souhaite prendre cette tribune pour vous remercier de votre précieuse collaboration et de votre engagement envers les usagers. Nous sommes conscients que ces visites de vigie vous demandent une grande souplesse et nous en sommes grandement reconnaissants.

D'autre part, nous tenons à vous informer qu'il y aura des changements importants concernant les prochaines visites de vigie qui auront lieu dans les milieux. À la suite d'une nouvelle orientation ministérielle, tous les CISSS et CIUSSS ont la

responsabilité de mettre en place, dès maintenant, des visites de vigie de prévention et de contrôle des infections (vigie PCI). Ces vigies remplaceront celles qui étaient actuellement faites en dyade par des intervenants au suivi de la qualité ainsi que par les intervenants des directions clientèles. Ce nouveau processus vise essentiellement à s'assurer que les directives ministérielles soient respectées dans les différents milieux afin d'éviter la propagation de la COVID-19 et d'assurer la sécurité des usagers hébergés, des responsables de résidence et de leur personnel.

Ces visites débuteront dans les prochaines semaines. Vous serez contacté par un intervenant afin de planifier la visite de votre milieu. De plus, pour ces visites de vigie PCI tous les milieux seront visités, incluant les milieux qui hébergent une clientèle jeunesse (DJ-DPJ). Une fréquence de visites a également été déterminée par le Ministère. Donc, tout dépendamment des éléments de non-conformités observés lors de la première visite de vigie PCI, il se peut que votre milieu soit visité à nouveau dans un délai de 3 à 12 semaines au maximum.

Tout comme les visites de vigie antérieures, les principaux éléments validés seront :

- La distanciation physique ou l'application du concept de bulles;
- Le nettoyage et la désinfection de l'environnement et du matériel de soins;
- L'affichage;
- La vérification des signes et symptômes liés à la COVID-19.

Nous tenons encore une fois à vous remercier chaleureusement de votre implication auprès des usagers. Vous avez su faire preuve de beaucoup d'adaptation dans les derniers mois et nous sommes reconnaissants de tous les efforts mis en place pour répondre aux exigences et ainsi, assurer la sécurité de tous et chacun.

Rappel - Critères généraux déterminés par le ministre

Sécurité et salubrité du milieu de vie

Dans le cadre de référence RI-RTF, page 56, le critère 16 des critères généraux déterminés par le ministre mentionne, en référence au milieu de vie : « Il est conforme aux dispositions des lois et des règlements en matière de sécurité incendie, ainsi qu'à tout règlement municipal s'appliquant au type d'organisation résidentielle visé par le projet » et « tous les milieux de vie sont pourvus de détecteurs de fumée et d'extincteurs en nombre suffisant ».

Nous vous rappelons l'importance de respecter les normes en vigueur dans votre région afin d'assurer votre sécurité et la sécurité des usagers qui vous sont confiés.

En annexe, vous trouverez un document présentant les normes applicables relativement aux avertisseurs de fumée ou de monoxyde pour la Ville de Québec.

Offre de formation

- Formation Sentinelle PCI

Vous recevez depuis quelques semaines une offre de formation pour devenir Sentinelle en prévention et contrôle des infections (PCI). La clientèle visée est le personnel travaillant dans une résidence privée pour aîné (RPA), résidence intermédiaire (RI) ou résidence de type familial (RTF). L'objectif général est de renforcer et d'assurer l'application des mesures requises afin de limiter la propagation de la COVID-19 ou tout autre type d'infection. Vous trouverez davantage d'information ainsi que les modalités d'inscription et dates de formation proposées en suivant ce lien <https://www.fourwav.es/view/2225/info/>.

- Formation Cadre de référence

Vous trouverez en annexe la fiche synthèse de formation sur le cadre de référence s'adressant aux ressources RI-RTF représentées par la FFARIQ et le SCFP. Cette formation se donnera en ligne sur deux demi-journées, les 26 et 27 janvier 2021, via l'application TEAMS.

- Formation Règlement sur la classification des services offerts par une RI-RTF

Vous trouverez en annexe la fiche synthèse de formation sur le Règlement s'adressant aux ressources RI-RTF représentées par la FFARIQ et le SCFP. Cette formation se donnera en ligne sur deux demi-journées, les 5 et 8 février 2021, via l'application TEAMS.

JOYEUSES FÊTES !

Toute l'équipe de la direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique tient à vous souhaiter de joyeuses fêtes et une très belle année 2021. Cette année n'aura pas été de tout repos. Tout comme nous, vous avez été appelés à vous adapter au fur et à mesure de la progression de la pandémie afin de protéger votre santé et celle des usagers que vous hébergez. Encore aujourd'hui, nous devons poursuivre les efforts pour éviter la propagation de la maladie. Cela signifie, entre autres, de se priver des rassemblements traditionnels avec nos proches. Ces restrictions nous amènent à nous réinventer et trouver des façons originales de fêter autrement. Ainsi, nous espérons que vous profiterez de cette période pour vous reposer, prendre soin de vous et rechargez vos batteries pour débiter l'année 2021 avec résilience et espoir.

Joyeuses fêtes à tous,

La direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique

